

Fernand Rabier

UN HOMME D'ETAT

RADICALEMENT ORLEANAIS

Julien Molard

Préface de

Jean-Pierre Sueur

Ancien Maire d'Orléans

Ancien Ministre

PREFACE

Il faut remercier Julien Molard d'avoir écrit ce livre consacré à Fernand Rabier. Celui-ci comble, en effet, une évidente lacune, puisqu'aucun ouvrage n'avait été jusqu'à ce jour consacré à cet élu qui aura profondément marqué Orléans et le Loiret au cours de cinquante années de vie politique ininterrompue (de 1884 à 1933) et de quarante-cinq années de vie parlementaire.

Fernand Rabier, c'est d'abord un personnage. Né à Beaugency, fils d'un meunier qui représente bien, selon Julien Molard, la "petite bourgeoisie beauceronne, réputée besogneuse et économe", ancien élève du lycée d'Orléans, élu du peuple – celui de la ville comme celui de la campagne –, proche de ses électeurs, défendant inlassablement le même "programme laïque, fiscal et social", soutenant les cheminots de Fleury, les vinaigriers d'Orléans et les horticulteurs du Val de Loire, Fernand Rabier fut une figure très populaire. Et lors du banquet organisé pour célébrer ses vingt-cinq ans de présence ininterrompue à l'Assemblée Nationale, Henry Roy trouva la bonne formule lorsqu'il déclara: "A la Chambre comme ici, votre nom, sans doute, s'écrit Rabier, mais il se prononce Fernand". "Farnand", disaient même les habitants de la circonscription.

A s'arrêter là, on conclurait imprudemment que Fernand Rabier est l'un de ces élus radicaux d'abord préoc-

cupés de questions locales, et qui serait passé, en un cursus classique, des mandats territoriaux aux mandats nationaux. Or, l'un des intérêts de l'étude de Julien Molard est de nous montrer que le parcours de Fernand Rabier ne correspond pas à cette conception traditionnelle.

Elu conseiller municipal d'Orléans en 1884, il démissionne bruyamment en 1887, alors qu'entre temps il était devenu adjoint, faute d'être suivi sur la question scolaire, pour lui essentielle entre toutes, et faute qu'un blâme fût voté à l'encontre d'un conseiller municipal "congréganiste" avec qui il avait eu une altercation. Fernand Rabier ne reviendra au conseil municipal que... 24 ans plus tard, en qualité de maire. Et encore ne fut-il candidat à la mairie, en 1912, qu'au second tour, pour assurer la victoire des républicains. De 1888 à 1919, il est continûment député. Et quand, en 1919, il est battu aux élections législatives, son premier réflexe sera de démissionner aussitôt de son mandat de maire. Julien Molard note: "Le député a été battu: le maire ne peut que s'effacer". De même, il remarque que si Fernand Rabier devint ensuite sénateur, ce n'est que bien après qu'il fut élu président du conseil général du Loiret. D'une certaine façon, le local suit le national, qui le détermine, et non l'inverse.

Si bien que Fernand Rabier est aux antipodes de ces parlementaires, hélas si nombreux, pour qui l'activité parlementaire est, dans les faits, seconde, et occupe beaucoup moins de temps et d'énergie que la présence dans la circonscription ou l'exercice des mandats locaux, censés mieux garantir la ré-élection.

Rabier, lui, est député à plein temps. On a même dit

qu'il était "député à vie". Il s'engage pleinement dans les débats du moment. Il campe dans l'hémicycle. Il défend, tout au long de sa vie, des positions constantes, à l'Assemblée Nationale puis au Sénat. Il dit et il écrit qu'il veut être jugé sur son travail législatif, dont il rend compte à ses électeurs au cours de réunions qui rassemblent un auditoire très nombreux.

Julien Molard définit le "radicalisme" de Fernand Rabier en se référant aux origines du terme: "Il est républicain-radical, mais dans le sens premier du terme, qui signifiait: réformer jusqu'à la racine".

Quels sont les ingrédients de ce radicalisme?

D'abord, la laïcité. Sur ce terrain, Fernand Rabier est de tous les combats, depuis sa première bataille, au conseil municipal d'Orléans, pour la "laïcisation de l'école des frères de Saint-Bonose, rue du Bourdon Blanc", jusqu'aux grands débats parlementaires sur les congrégations, le contrat d'association, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, auxquels il prend toute sa part. Notons qu'il est aussi le rapporteur d'une loi qui donne aux communes le monopole des inhumations.

A la laïcité viennent s'ajouter les préoccupations sociales. Rabier soutient les retraites ouvrières, les libertés syndicales, le droit de grève. Il est l'un des auteurs de la loi "Berteaux – Rabier – Jaurès", l'une des premières lois sociales, votée en 1901, relative à "la réglementation du travail et aux conditions de retraite des personnels des chemins de fer". Il soutient l'impôt sur le revenu contre le développement de la fiscalité indirecte.

Troisième volet du triptyque: le respect des libertés.

A cet égard, le programme présenté par Fernand Rabier en 1919 est particulièrement représentatif de ses conceptions. Il y pourfend le bolchevisme, les dictatures et le pouvoir personnel. Partisan d'un nouvel ordre mondial, il soutient la Société Des Nations. Précurseur, il plaide pour la "décentralisation". Mais il veut aussi, et c'est pour lui essentiel, "développer l'initiative individuelle" et "encourager la propriété individuelle". Et il propose même qu'il y ait moins de fonctionnaires!

Attaché à ce qu'on appellerait aujourd'hui le libéralisme économique, il entend "libérer le commerce et l'industrie". C'est, chez lui, une position constante. Ainsi, encore jeune député, il s'était opposé en 1891 à la grande majorité du groupe radical en refusant de voter le "tarif général des douanes", qu'il jugeait contraire à sa conception du libre-échange.

Le radicalisme de Fernand Rabier, c'est, au total, une philosophie politique faite à la fois d'un fort attachement à l'Etat, garant des valeurs de la République laïque et sociale, et d'une non moins forte défiance à l'égard de l'étatisme ou de l'intervention de l'Etat dans le domaine des libertés économiques des entreprises ou des individus.

Le livre de Julien Molard est très éclairant sur bien d'autres aspects de la personnalité et de l'action de Fernand Rabier. On apprend ainsi que, maire d'Orléans, il dut faire face à de solides oppositions pour mener à bien des projets d'urbanisme et de modernisation de la cité: cette question fut tellement récurrente, tout au long du XX^{ème} siècle qu'elle mériterait, à elle seule, une thèse! On prend connaissance des rapports complexes que Fernand Rabier entretint avec les autorités religieuses au su-

jet des fêtes orléanaises dédiées à Jeanne d'Arc. Sont également riches d'enseignements les analyses sur son engagement au sein de la franc-maçonnerie et la part qu'il prit dans sa loge – "les Emules de Monthyon" – au débat entre les "athées" (dont il était) et les "déistes".

Au total, même si certains développements peuvent donner lieu à discussion (ainsi les raisons invoquées pour expliquer que Fernand Rabier ne fut jamais ministre), nous devons être reconnaissants à Julien Molard de faire revivre par ce livre une figure de la vie politique d'Orléans et du Loiret, un acteur trop méconnu du radicalisme français, mais surtout l'un de ces vrais parlementaires qui sont l'honneur du Parlement.

Jean-Pierre SUEUR
Ancien maire d'Orléans